

15 DECEMBRE 2017

## 93% DU PAPIER ACHETE PAR LES EDITEURS DE LIVRES EST CERTIFIE OU RECYCLE

La Commission environnement et fabrication du Syndicat national de l'édition (SNE) publie une enquête sur la consommation de papier des éditeurs de livres pour les années 2013-2016.

Les principaux enseignements de cette enquête sont les suivants :

- La consommation moyenne des éditeurs ayant répondu au questionnaire s'élève à **185 000 tonnes de papier par an**.
- En 2016, du fait de la refonte des manuels scolaires publiés dans le cadre de la réforme des programmes scolaires, la consommation de papier déclarée s'élève à 205 600 tonnes. 100% des manuels scolaires sont publiés sur du papier recyclé ou certifié.
- **En 2016, 93% du papier acheté est certifié ou recyclé, contre 73% en 2012.** Un véritable tournant s'est produit au début des années 2010 au sein des maisons et des grands groupes d'édition qui ont majoritairement dirigé leurs achats vers des papiers certifiés.
- Le volume de papier certifié acheté est plus élevé lorsqu'il est acheté directement par l'éditeur (93%) plutôt que via un imprimeur (79%).

Cette enquête vient enrichir et compléter la précédente édition d'une enquête publiée en 2013. Elle représente la consommation de 56 maisons, soit plus de 300 marques éditoriales et environ 72% des exemplaires publiés en France en 2016.

Le SNE rappelle à cette occasion que le circuit du livre, de sa production jusqu'à son recyclage, est entièrement pris en charge et géré par la filière de manière industrielle. 100% du pilon est recyclé. Par ailleurs, selon l'ADEME, l'édition française représente 7% de la consommation de papier graphique en France. Enfin, pour la littérature générale et le poche imprimés sur papier bouffant, 90% de la pâte à papier importée provient de forêts de l'Union européenne.

Cette enquête est disponible sur le site du SNE [www.sne.fr](http://www.sne.fr).

Sont téléchargeables également et en libre accès [les sept recommandations du SNE pour devenir un éditeur écoresponsable](#) ainsi que les fiches thématiques consacrées [au pilon](#), [au recyclage](#) et aux [certifications environnementales](#).

### A propos de la Commission environnement et fabrication du SNE :

La commission environnement et fabrication du SNE s'attache à mettre en avant l'importance des problématiques liées au développement durable dans les métiers du livre. Elle fait une veille réglementaire sur les sujets environnementaux pour informer les adhérents du SNE quant aux nouvelles obligations, initiatives et changements. Elle est présidée par Pascal Lenoir (Editions Gallimard).

### A propos du Syndicat national de l'édition :

Le Syndicat national de l'édition (SNE) est l'organe professionnel représentatif des éditeurs. Avec plus de 670 éditeurs adhérents, le syndicat défend l'idée que l'action collective permet de construire l'avenir de l'édition. Le SNE défend le droit d'auteur, la liberté de publication, le principe de prix unique du livre, la diversité culturelle ; il contribue à la promotion du livre et de la lecture. Il est présidé par Vincent Montagne et dirigé par Pierre Dutilleul.

**Contacts** : Véronique Stéphan, 01 44 41 40 88, [vstephan@sne.fr](mailto:vstephan@sne.fr) / Karen Politis Boubli, 01 44 41 40 62, [kpoltis@sne.fr](mailto:kpoltis@sne.fr)